



William Bennett
Colombie-Britannique



Peter Lougheed
Alberta



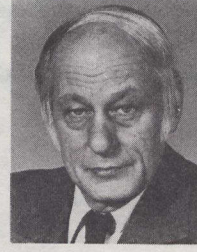
Allan Blakeney
Saskatchewan



Sterling Lyon
Manitoba



William Davis
Ontario



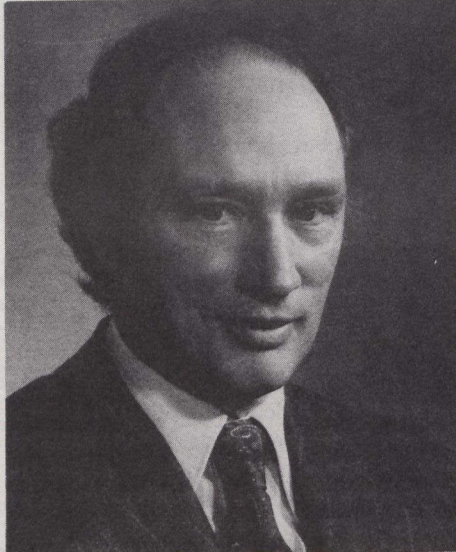
René Lévesque
Québec



Richard Hatfield
Nouveau-Brunswick



Gerald Regan
Nouvelle-Écosse



Le premier ministre Trudeau (au centre)
et les dix premiers ministres provinciaux.



Alexander Campbell
Île-du-Prince-Édouard



Frank Moores
Terre-Neuve

les disparités régionales", ainsi que la nécessité constante d'analyser et d'innover dans les programmes qui visent la mise en valeur régionale et qui doivent être axés sur les possibilités économiques à long terme et les besoins en matière de transport de chaque province et de chaque région. A ces fins, le ministère de l'Expansion économique régionale restera une agence fédérale importante.

Énergie

Les premiers ministres ont fortement souligné l'importance de réduire la dépendance du Canada vis-à-vis des sources étrangères d'énergie, et ils ont convenu qu'il y aurait lieu de mettre en oeuvre des programmes de conservation et de substitution, ainsi que des programmes de recherche et de développement. Les ministres ont accepté de collaborer afin d'accélérer l'exécution des grands travaux dans le domaine de l'énergie, chaque fois que la chose sera possible.

Agriculture et tourisme

Les politiques de l'agriculture sur lesquelles l'on est tombé d'accord au cours de la réunion de trois jours sont: l'accroissement et la transformation des produits agricoles; la campagne en faveur de l'achat d'aliments canadiens, la stratégie de mise en marché du grain, à l'échelle du Canada; la recherche en agriculture; l'expansion des marchés internationaux et l'amélioration du réseau de transport.

D'autre part, l'on entreprendra une

campagne nationale visant à accroître l'industrie touristique canadienne par les moyens suivants: l'encouragement au voyage, l'accroissement et l'amélioration de l'infrastructure et la réduction des frais de voyage pour les Canadiens et les visiteurs étrangers.

Pêches et forêts

Les premiers ministres sont convenus que tous les gouvernements devaient agir sans délai, afin de profiter pleinement des possibilités économiques offertes par la nouvelle limite des 200 milles, et qu'il fallait encourager la participation des provinces au processus d'élaboration de politiques. A titre d'exemples, il faut prendre des initiatives portant sur le développement de la flotte de pêche, l'aménagement d'installations riveraines, des améliorations aux ports et aux quais, et des mesures de mise en marché.

Pour ce qui est des forêts, l'accord s'est fait dans les secteurs de la recherche et du développement, de l'élimination de la tordeuse de bourgeons et d'autres ennemis des arbres.

L'habitation

Les ministres fédéral et provinciaux responsables du logement étudieront la proposition des provinces concernant le financement des programmes de construction domiciliaire. L'on accélérera la construction d'habitations là où les besoins sont les plus pressants. L'on tirera le meilleur parti possible du capital privé pour financer la construction d'habitations. Enfin, l'on simplifiera les règles qui régissent le fonctionnement des programmes fédéraux et provinciaux relatifs à l'habitation.

Grands travaux d'équipement

Le gouvernement fédéral et les provinces concernées ont accepté d'appliquer immédiatement un programme d'investissement et de création d'emplois qui comprend l'établissement de la Société de développement énergétique du cours inférieur du fleuve Churchill (Terre-Neuve), laquelle se chargera de la conception technique, de la commercialisation, du financement et de la construction du projet hydro-électrique de l'île de Gull. D'autre part, de concert avec le secteur privé, le gouvernement fédéral et la Saskatchewan participeront à l'établissement d'installations d'amélioration du pétrole lourd (Nord-Ouest de la Saskatchewan).

Projets prioritaires

Le communiqué précise que le gouvernement fédéral et les provinces concernées

(suite à la page 8)